

COMMUNE DE CANAPLES
Département de la Somme

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2018

NOMBRE DES MEMBRES :

Séance du 12 Janvier 2018

Composant le Conseil : 11

Présent à la séance : 10

Date de convocation : 08 Janvier 2018

L'An deux mille dix-huit, le douze Janvier, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Canaples se sont réunis au nombre de dix au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de :

Monsieur Marcel POISSON, Maire

Etaient présents MM. Les adjoints, MM. Les conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents :

Jean Luc BELLENGER, Pascal GODARD, Yasmine HAFIAN : Adjoints au Maire
Alain JARDIN, Jean Yves CANNESSON, Jean-Marc MOYAUX, Matthieu VANDENBUSSCHE,
Aurore MERLIN, Léon LENNE : Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Emilie MICHEL donne pouvoir à M. Pascal GODARD

Absents excusés :

/

Absents non excusés :

/

M. Marcel POISSON Maire ouvre la séance à 20h00.

1. Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Décembre 2017 :

M. le Maire fait lecture du compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'adopter le Compte rendu de la séance du 12 Décembre 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2. Devis Alarme Intrusion Ecole :

Suite au Bilan de la simulation d'alerte intrusion à l'école, il s'avère utile d'installer une alarme avec témoin lumineux.

Deux devis sont établis :

- Huchez : 1 120.00 € TTC avec 5 répartiteurs
- David Alarme 1 265.00 € TTC, l'option écran (271.00 € TTC) en supplément.

L'écran permettrait de connaître le lieu de l'intrusion.

Les devis sont à mettre à jour en tenant compte de cette option pour le dépôt d'une demande de subvention.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de faire appel à David Alarme pour cette prestation.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

3. Abattage des arbres cour de Beaufort :

Trois devis sont établis :

- Falize et Blondel : 5 760.00 € TTC
- Weill : 9 696.00 € TTC
- Gilco : 6 300.00 € TTC

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de faire appel à l'entreprise Falize et Blondel la plus compétitive.**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

4. Sécurité village :

Une rencontre est prévue avec Monsieur Brailly du cabinet d'étude afin de convenir des modalités de lancement des consultations d'entreprises.

Certains termes de la convention seront rediscutés avec lui.

Un contact est à établir avec Halloy-les-Pernois concernant les aménagements sur le territoire de leur Commune.

5. FDE 80 (Cocon 80) :

Programme qui concerne l'isolation des combles (5^{ème} classe et bibliobus) pour une économie d'énergie.

Le coût s'élève à 5 550.00 € HT.

Une étude plus approfondie du dossier est nécessaire avant d'en délibérer au prochain conseil Municipal.

6. Balayage du village :

Le coût s'élève à 27.00 € du Km pour un contrat de 3 ans et 30.00 € du km pour un contrat d'un an.

La distance balayée dans la commune s'élève à 12 km.

Le nombre de balayage est fixé à 3.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le maintien de 3 balayages pour l'année 2018 et de s'engager pour un contrat d'un an.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Une concertation avec les communes voisines et la Communauté de Communes est envisagée pour l'achat de matériel (A mutualiser) pour se substituer à cette prestation.

7. Assainissement collectif :

- Le Conseil Municipal est informé des premières investigations auprès des Banques (taux 1.5% sur 40 années)
- Nous sommes en attente de l'estimation du prix du m³ d'eau assaini.
- Le courrier adressé à Mme Temmermann Conseillère départementale concernant les amendes de non-conformité des assainissements individuels est resté sans réponse.

8. P.L.U.I. :

Une réunion entre les communes de même secteur (Canaples, d'Halloy-les-Pernois et de Pernois) est prévue le 17.01.2018.

La révision du PLUI a pour objectif de réhabiliter des terrains en zone constructible pour garantir le maintien du nombre d'habitant par commune à terme.

9. Question diverses :

- Une appréciation positive des illuminations de Noël, à compléter pour un meilleur rendu encore.
- Certaines caves ont été inondées avec les derniers épisodes pluvieux.
- FDE : Un forage pour le réseau de chaleur est prévu en avril-mai.
- Certains coffres des armoires électriques sont vandalisés. La gendarmerie a été alertée.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Marcel POISSON

Maire de Canaples